



FORUM
FRANCOPHONE
DES AFFAIRES



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



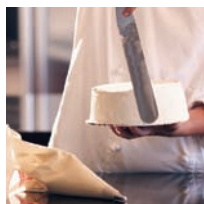
ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Artisans sans frontières :

développer leurs métiers en français
dans le cadre du dialogue Euro/ACP

FORUM FRANCOPHONE DES AFFAIRES



Les 15 et 16 mai 2008

*À l'Assemblée Permanente des
Chambres de Métiers (APCM)*

12 avenue Marceau • 75008 Paris

***L'artisanat, première entreprise francophone,
développe la francophonie économique concrète***

www.ffa-int.org



« Artisans et TPE sans frontières : développer leurs métiers en français

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

Monsieur Hervé Novelli
*Secrétaire d'Etat chargé
du Commerce, de l'Artisanat,
des PME, du Tourisme et des Services*

Madame Adélaïde Moundele-Ngollo
*Ministre des petites et moyennes entreprises,
chargé de l'artisanat – Congo*

P R O G R A M M E

Vendredi 16 mai 2008

8h45

Accueil

9h

Allocutions d'ouverture - Madame le Ministre

- **Alain Griset**, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM)
- **A.M. Kodjo**, ancien Premier ministre du Togo, Président du Groupe Afrique du Forum Francophone des Affaires
Artisanat et TPE : un enjeu de développement en Afrique francophone

9h30

État des lieux : artisanat et TPE quelles difficultés à surmonter et quelles opportunités à saisir dans les APE ?

MODÉRATEUR

Guy Zounguer-Sokambi, ancien ambassadeur de la République centrafricaine à Bruxelles Représentant des missions diplomatiques d'Afrique centrale en Belgique pour les négociations APE

INTERVENANTS

Jean-Luc Senou, représentant permanent de l'UEMOA auprès de l'UE
Artisanat et TPE : leur place dans les APE (ou dans l'Accord de Cotonou)

Guy Zounguer-Sokambi, ancien ambassadeur de la République centrafricaine à Bruxelles Représentant des missions diplomatiques Afrique centrale en Belgique pour les négociations APE

Les Accords de Partenariat Economique (APE) : enjeux pour les zones UEMOA et CEMAC

Félix Mouko, vice-président d'UNICONGO
Contraintes et opportunités pour les TPE, les PME et les entreprises artisanales d'Afrique centrale.

Pierre Berthelot, Responsable produits de base (ACP)
Spécificités des entreprises dans le secteur des produits de base

SYNTHÈSE ET DÉBAT

10 h30 – 10h45

Pause

10h 45 – 13 h

Adaptation de la TPE et des entreprises artisanales au nouveau contexte créé par les APE : expériences, témoignages et enseignements

MODÉRATEUR

Embarek Kari - APCM

Jean-Patrick Farrugia - APCM

Les actions de l'APCM

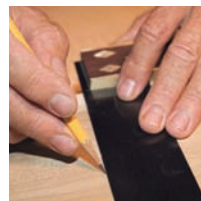
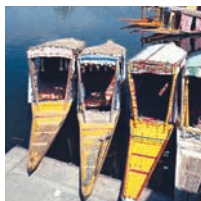
Rafael Paniagua – APCM

Le programme Cosame

En présence du groupe des ambassadeurs d'Afrique de

« dans le cadre du dialogue Euro-ACP »

15 et 16 mai 2008



TÉMOIGNAGE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Colette Coppens - artisanne

Formation et appui à la structuration d'une filière dans le secteur de la fabrication de vêtements

Landry Noutchang - Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat - Cameroun
Le compagnonnage artisanal - Etudes de cas

TÉMOIGNAGE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Pierre Luinaud - artisan

Appui au développement de la filière cuir. La place des femmes dans les métiers du cuir

Ahmed Lamine Sadji - Consultant expert artisanat africain - Sénégal
La prestation de services aux micro et petites entreprises artisanales : étude des besoins - Perspectives dans le cadre des APE

TÉMOIGNAGE

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Denis Vivent - artisan

Appui à la filière bois - Conquérir les marchés locaux

SYNTHÈSE ET DÉBAT

13h

Buffet déjeunatoire à l'APCM

14h30 – 16h00

Financement et dispositifs d'appui pour la mise à niveau des TPE et entreprises artisanales

MODERATEUR

Mohamed Diarra, chef d'entreprise délégué général du FFA

Hervé GALLEPE – Agence française de développement

Financements et soutien aux TPE et entreprises artisanales – Le fonds ARIZ

Marc Saint-Olive – Caisse des Dépôts et Consignations

Dispositifs en faveur de la petite entreprise

SOCAMA

Une réussite au service des artisans : un exemple pour les entrepreneurs du sud

16 h

Mohamed Diarra

SYNTHÈSE DES TRAVAUX POUR LES APE ET RECOMMANDATIONS AU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT FRANCOPHONES

16h 30

Clôture des travaux



**Colloque
à l'Assemblée
Permanente
des Chambres
de Métiers
(APCM)
12 avenue
Marceau
75008 Paris**

**Jeudi
15 mai**

Visite de site
et entretiens
avec des
professionnels
(CFA, établissement
de formation ...)

l'ouest et d'Afrique centrale en poste à Bruxelles



Le Forum Francophone des Affaires, seule organisation économique associée au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, organise un colloque sur le thème de la coopération entre les filières artisanales Euro-ACP avec

- l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM), son programme Cosame de mobilisation d'artisans sans frontières (www.cosame.org),
- la participation des organisations régionales d'intégration économique d'Afrique centrale et de l'ouest (CEMAC, UEMOA) et des organisations professionnelles et consulaires africaines.



Faciliter le dialogue interprofessionnel Euro-ACP

Les métiers exercés par les artisans et les entreprises artisanales constituent des filières économiquement importantes, quel que soit le niveau de développement des pays concernés.

Dans les Etats ACP, notamment en Afrique subsaharienne, ces métiers seront touchés par la mise en œuvre des APE (Accords de Partenariat Economique). Dans ce contexte, il devient urgent de prendre en compte les attentes et les opinions de ces acteurs économiques.

Ce colloque vise à dresser un état des lieux et à identifier les difficultés auxquelles risquent d'être confrontés divers secteurs des métiers de la petite entreprise et de l'artisanat compte tenu des modifications de l'environnement qui résulteront de l'application des APE, d'une part, et, d'autre part, de définir les stratégies de mise à niveau de certaines filières et métiers.



Renforcer le cadre d'une coopération entre professionnels par

- l'échange des vues sur les contraintes structurelles et financières des artisans et TPE de certaines filières et secteurs clés identifiés
- l'établissement d'une « feuille de route » indiquant les principales actions, en particulier de formation et d'accompagnement pour faciliter la mise à niveau des TPE et des métiers de l'artisanat ;
- l'inscription de la démarche d'appui au renforcement de la professionnalisation dans le projet des Organisations d'intégration régionale d'Afrique centrale et de l'ouest ainsi que dans le projet francophone (travailler en français, contribuer au développement de cadres de référence francophones...) et dans la politique européenne de soutien aux économies du sud (aider les professionnels à affronter la concurrence, contribuer à dynamiser les filières pourvoyeuses d'activités et d'emplois pour favoriser une meilleure insertion du sud dans l'économie mondiale).

Accords de partenariat économique – APE Union européenne/ pays ACP

L'accord de Cotonou signé en juin 2000 pour une durée de 20 ans entre la Communauté européenne, ses Etats membres et les 77 Etats ACP (Afrique/Caraïbes/Pacifique) met en exergue l'importance de l'intégration dans le commerce mondial et prévoit la mise en œuvre progressive d'accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et les Etats ACP regroupés en six ensembles régionaux.

Les APE entendent s'attaquer aux problèmes rencontrés dans différents domaines liés au commerce en intégrant les préoccupations de développement, stimuler les investissements et les exportations des pays ACP. L'entrée en vigueur desdits Accords est prévue le 1^{er} janvier 2008.

Trois principes fondent les APE :

- la réciprocité ;
- la négociation et la signature par régions ;
- un traitement particulier pour les PMA.

Les APE présentent des opportunités que les acteurs économiques devraient saisir, mais aussi des défis majeurs qu'ils devront relever.

Le Forum Francophone des Affaires est mandaté pour faciliter la sensibilisation et l'information des opérateurs économiques aux enjeux des APE et aux modifications qui interviendront. Le FFA concourt ainsi au développement de la francophonie économique concrète, opérationnelle et utile aux acteurs économiques.



FORUM
FRANCOPHONE
DES AFFAIRES

3, place de la Coupole, BP 98
94223 Charenton cedex (FRANCE)

Téléphone : 33 1 43 96 26 06

Télécopie : 33 1 43 53 41 80

Courriel : contact@ffa-int.org



www.ffa-int.org